

FICHE 4 : ÉTALEMENT URBAIN (ET PERIURBANISATION), QUELQUES INDICATEURS

Une dispersion continue de l'habitat sur le territoire wallon

L'utilisation de la ressource foncière (le sol, la terre) peut s'étudier selon deux modalités :

- la consommation de la ressource en termes de superficie qui a été abordée dans la fiche 2 ;
- la concentration ou dispersion spatiale de la consommation de la ressource foncière, développée dans cette fiche.

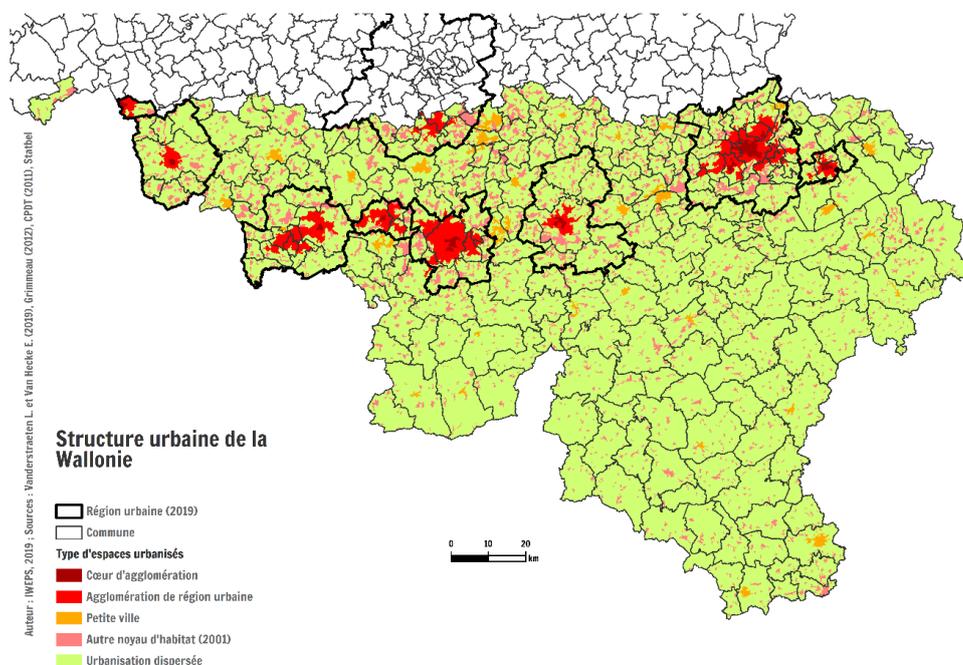
L'étalement urbain peut être considéré comme une utilisation extensive de la ressource foncière impliquant une consommation importante de ressource par unité (d'habitant par exemple) et, en matière de positionnement spatial, une dispersion de l'urbanisation sur le territoire.

La dispersion sur le territoire peut s'analyser de manière absolue ou par rapport à des lieux déterminés. Dans ce cadre-ci, la dispersion de l'urbanisation est étudiée pour la fonction résidentielle au travers de la localisation de la population par rapport à, d'une part, la structure urbaine générale du territoire wallon (figure 4.1. et fiche 1) et d'autre part, par rapport à l'offre en transports en commun ou à des lieux de centralités concentrant des services et équipements de base pour la population.

Mesures de l'étalement urbain selon la structure urbaine de la Wallonie

Au niveau global, l'évolution de la population montre que les territoires hors régions urbaines (figure 4.1.) connaissent une croissance plus poussée que les régions urbaines depuis au moins les années 80 impliquant un rééquilibrage du poids des populations au profit des territoires hors régions urbaines. En 1980, les régions urbaines (selon Vanderstraeten & Van Hecke, 2019¹) accueillait 57,0% de la population wallonne. Au 01/01/2020, elles n'en accueillent plus que 52,4%.

Figure 4.1. Structure urbaine de la Wallonie



¹ Vanderstraeten L. et Van Hecke E., « Les régions urbaines en Belgique », Belgeo, 1/2019, mis en ligne le 08 février 2019. Aux régions urbaines définies par Vanderstraeten et Van Hecke ont été ajoutées Mouscron et La Louvière.

Le tableau 4.1. montre que les espaces d'urbanisation dispersée (figure 4.1.), surtout hors des régions urbaines, sont ceux qui ont connu les plus fortes croissances relatives entre 2011 et 2020. Ces espaces ont participé à **22,4%** de la croissance démographique wallonne alors qu'il n'accueille que 9,1% de la population. On note également qu'un quart de la croissance wallonne (26,4%) a pris place au sein de noyaux d'habitat² en dehors des régions urbaines et donc à l'écart de grands centres d'emploi.

Tableau 4.1. Evolution de la population wallonne 2011-2020 selon les types d'espaces urbanisés

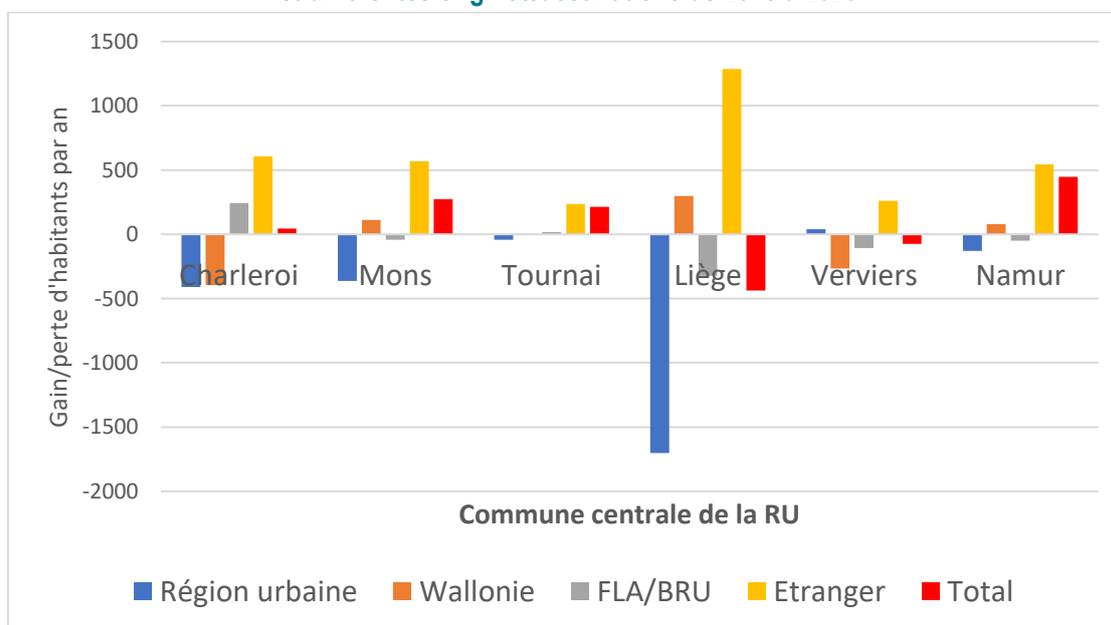
Type d'espaces urbanisés	Population 2011	Population 2020	Part de la population wallonne 2020 (%)	Solde 2011-2020	Evolution 2011-2020 (%)	Répartition de la croissance 2011-2020 (%)
Agglomération de région urbaine (RU)	1 316 747	1 337 770	36,7	21 023	1,6	17,5
Noyau d'habitat en RU	490 444	508 538	14,0	18 094	3,7	15,0
Urbanisation dispersée en RU	136 161	143 868	3,9	7 707	5,7	6,4
Petite ville	358 769	373 618	10,3	14 849	4,1	12,3
Noyau d'habitat hors RU	916 135	947 734	26,0	31 599	3,4	26,3
Urbanisation dispersée hors RU	305 832	332 799	9,1	26 967	8,8	22,4
Total	3 524 088	3 644 327	100,0	120 239	3,4	100,0

Source : Statbel, population au 01/01/2011 et 2018 par secteurs statistiques ; typologie et calculs IWEPS

Ces évolutions démographiques sont le résultat de mouvements naturels (naissance-décès) mais surtout migratoires (entrées-sorties).

L'analyse des processus migratoires montre que, de manière schématique, des ménages des principaux pôles wallons (Liège, Namur, Charleroi, Mons (figure 4.2)) les quittent pour s'installer en périphérie (solde migratoire négatif vers les communes de la région urbaine (agglomération et banlieue)).

Figure 4.2. Soldes des mouvements migratoires entre les communes centrales des régions urbaines (RU) et différentes origines/destinations de 2018 à 2020



Source : Calculs IWEPS à partir des données de population par commune du Registre National et Statbel – année 2018 à 2020

² Van Hecke E., Halleux JM., Decroly J.-M., Mérenne-Shoumacker B., 2009. Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée, Bruxelles : SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Enquête socio-économique 2001, Monographie n°9

Durant les dix dernières années, cette périurbanisation au détriment des centres est cependant compensée en partie par l'afflux de migrants internationaux alors que précédemment (années 1990-2000), ces pôles perdaient des habitants car le processus de périurbanisation était moins compensé par l'arrivée de migrants internationaux.

L'évolution de la population par commune ces 10 dernières années (2011-2021) montre également que les communes qui connaissent les plus fortes croissances démographiques relatives ces dernières années sont des communes à vocation résidentielle dominante, des communes rurales sous influence urbaine ou hors influence urbaines et donc fortement dépendantes d'autres communes pour l'accès à l'emploi et aux services.

Ces migrations de population sont notamment liées aux cycles de vie des populations qui en fonction de leur âge et de leur situation familiale décident (ou sont contraintes) de migrer vers ou hors des villes.

Au total, le processus de périurbanisation au niveau des grandes villes, phénomène notamment lié aux cycles de vie, est toujours en cours sur le territoire wallon (mouvements migratoires centrifuges) et de façon assez soutenue. Certaines polarités de moindre envergure (Nivelles, Ath, Huy, Waremme, Malmedy, Ciney...) gagnent pour leur part des habitants en provenance des communes situées dans leur voisinage.

Mesures de l'étalement urbain par rapport à l'offre en transports en commun et à des lieux de centralités

L'étalement urbain ou l'étalement de la population sur le territoire peut également s'étudier par rapport à l'offre territoriale en transports en commun et donc indirectement donner une indication sur la dépendance des habitants vis-à-vis de la voiture individuelle.

Au 01/01/2019, **60,2%** des wallons habitent à proximité piétonne d'un arrêt de transport en commun public bien desservi (figure 4.2.). Entre le 01/01/2012 et le 01/01/2019, 51% de la croissance démographique wallonne a pris place hors des zones d'accessibilité piétonne à ces arrêts, amplifiant donc la dépendance des habitants à la mobilité individuelle.

A un niveau hiérarchique plus local, l'IWEPS a défini des **centralités pour la Wallonie** sur la base de trois critères :

- une concentration minimum en logements ;
- une accessibilité piétonne ou vélo à des arrêts de transports en commun bien desservis ;
- une accessibilité piétonne à des services de proximité (école fondamentale, commerce alimentaire, pharmacie...)

Ces zones, intitulées **polarités de base**, développées avec des données de 2019-2020, fournissent, au minimum, des services et équipements de base à la population et peuvent être considérés comme un des niveaux les plus bas de la hiérarchie urbaine (figure 4.2.).

Tableau 4.2. Evolution de la population dans et hors des polarités de base (variante A) entre 2011 et 2020 – Total Wallonie

Population par rapport à la polarité	Population 2011	Population 2020	Part de population 2020 (%)	Solde 2020-2011	Evolution (%)	Part de la croissance 2011-2020 (%)
IN	1987652	2044375	56,1	56723	2,9	45,1
OUT	1531840	1600868	43,9	69028	4,5	54,9
Wallonie	3519492	3645243	100	125751	3,6	100

Source : IWEPS, Statbel population au 1er janvier, RN géocodé

Il est alors possible d'étudier l'évolution de la population ou du logement à l'intérieur et à l'extérieur de ces polarités (tableau 4.2. ; figure 4.3.). Au 01/01/2020, les polarités de base rassemblaient 56,1% de la population wallonne. Entre 2011 et 2020, 54,9% de la croissance démographique wallonne a eu lieu en dehors de ces polarités, signe d'une déconcentration et d'un éloignement de l'habitat par rapport aux lieux équipés de services de base. Ces résultats mettent en évidence une forme d'étalement urbain sur le territoire.

Figure 4.2. Localisation des polarités de base – variante A (Charlier, Reginster, 2021³) et des zones d'accessibilité piétonne aux arrêts de transport en commun bien desservi

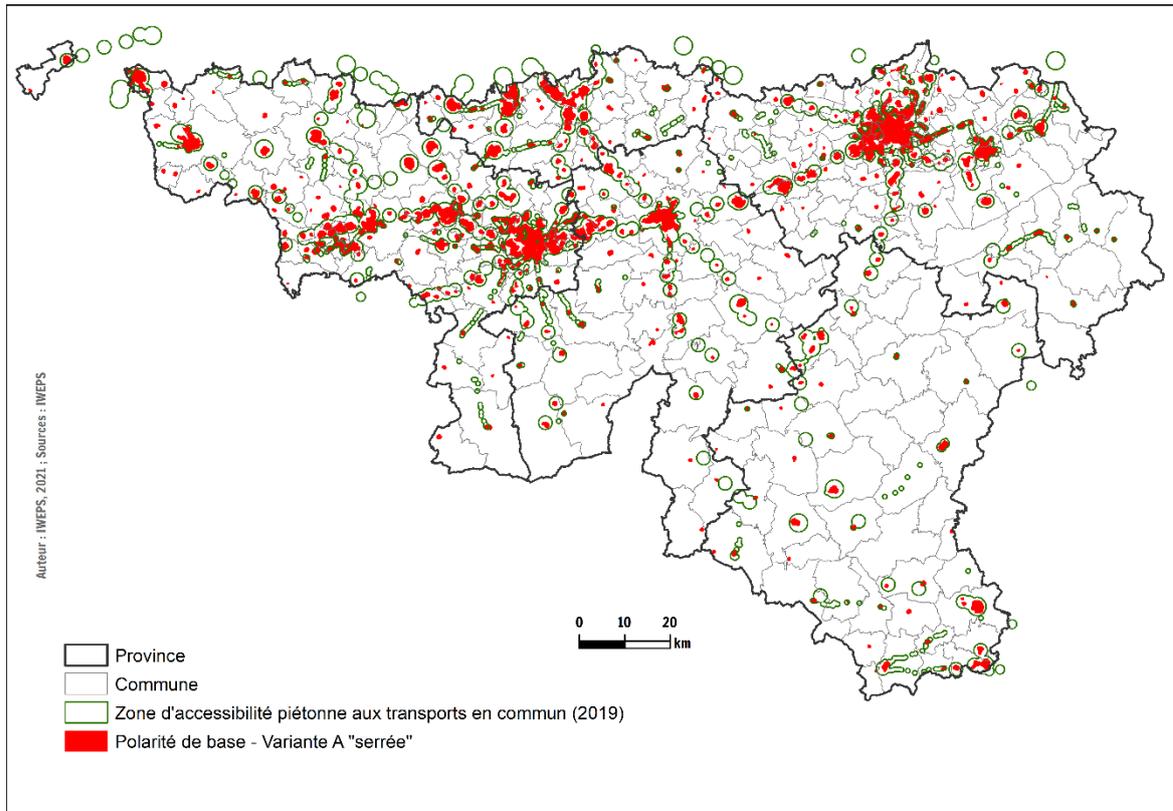
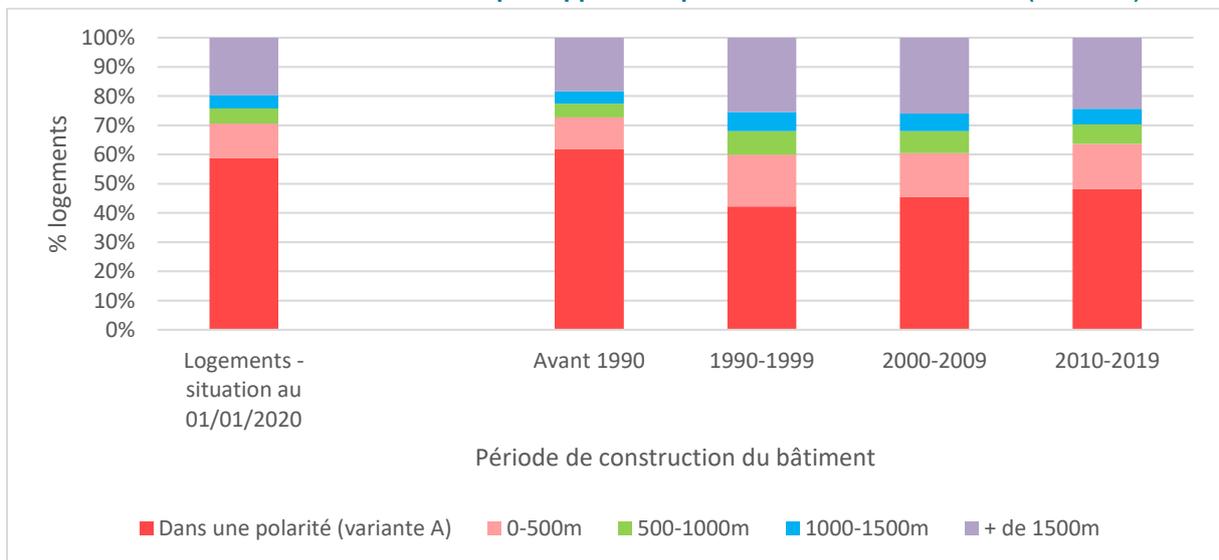


Figure 4.3. Répartition des logements existants au 01/01/2020 et selon l'année de construction du bâtiment en fonction de leur localisation par rapport aux polarités de base - Variante A (Wallonie)



Source : SPF Finances/AGDP, données issues du cadastre au 01/01/2020 ; IWEPS ; calculs IWEPS

³ Charlier J. & Reginster I., 2021. Les polarités de base – Des balises pour identifier des centralités résidentielles en Wallonie, Working Paper de l'IWEPS n°32, Namur, 54p. <https://www.iweeps.be/publication/les-polarites-de-base-des-balises-pour-identifier-des-centralites-urbaines-et-rurales-en-wallonie/>